

## Photo légende

### Martine Vassal réceptionne les travaux de la commission de gratuité des transports

Créée en 2023 à l'initiative de Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Département des Bouches-du-Rhône, la commission de gratuité des transports a remis ses travaux mercredi 29 janvier 2025. Présidée par Pascal Chauvin et Didier Khelfa, composée des élus membres de la commission « transports, mobilité durable » et des représentants de chacun des groupes politiques du conseil métropolitain, cette instance a permis de faire un point global sur les questions de financement des mobilités avec pour objectif de déterminer si la gratuité des transports pouvait être viable et applicable à l'échelle métropolitaine. La commission s'est réunie à diverses reprises afin de :

- dresser un état des lieux des tarifs et de l'offre de mobilité actuelle et à venir,
- réaliser une étude comparative avec d'autres territoires,
- étudier les coûts d'une telle mesure en fonction d'éventuelles pistes d'application,
- mesurer l'impact sur le budget annexe « transports » de la Métropole.

